

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Le patrimoine religieux de l'Isle-Madame – L'église Notre-Dame-de-l'Assomption d'Arichat et ses missionnaires

Gabriel LeBlanc

Number 10-11-12, Fall 2006, Spring–Fall 2007

Le patrimoine religieux de la Nouvelle-Écosse : signes et paradoxes en Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018638ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018638ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LeBlanc, G. (2006). Le patrimoine religieux de l'Isle-Madame – L'église Notre-Dame-de-l'Assomption d'Arichat et ses missionnaires. *Port Acadie*, (10-11-12), 177–190. <https://doi.org/10.7202/018638ar>

Article abstract

L'auteur évoque le parcours historique de la région acadienne de l'Isle-Madame située sur la côte sud-est du Cap-Breton : arrivée et oeuvres des premiers missionnaires, les abbés William Phelan et François Lejamtel, construction de l'église en 1837, qui est promue cathédrale en 1844, jusqu'au transfert du diocèse à Antigonish en 1880, rôle des différentes congrégations religieuses dans la paroisse, apostolat de l'abbé Hubert Girroir, premier prêtre acadien, et bref aperçu du patrimoine religieux matériel : tableaux, orgue, vases sacrés.

Le patrimoine religieux de l'Isle-Madame – L'église Notre-Dame-de-l'Assomption d'Arichat et ses missionnaires

Gabriel LeBlanc
D'Escousse

Résumé

L'auteur évoque le parcours historique de la région acadienne de l'Isle-Madame située sur la côte sud-est du Cap-Breton : arrivée et œuvres des premiers missionnaires, les abbés William Phelan et François Lejantel, construction de l'église en 1837, qui est promue cathédrale en 1844, jusqu'au transfert du diocèse à Antigonish en 1880, rôle des différentes congrégations religieuses dans la paroisse, apostolat de l'abbé Hubert Girroir, premier prêtre acadien, et bref aperçu du patrimoine religieux matériel : tableaux, orgue, vases sacrés.

Les débuts d'une paroisse

Les premiers habitants de l'Isle-Madame sont les Micmacs, qui y établissent plusieurs lieux de campement. Il n'y a pas longtemps, on voyait encore des vestiges de campements des Micmacs le long de la côte, surtout dans la région du Haut-du-Havre. Chaque année, ils venaient y faire la cueillette de plantes cérémonielles et médicinales.

Au ^{xvi}^e et au début du ^{xvii}^e siècle, on trouve des pêcheurs basques à Petit-de-Grat. Les Français arrivent à l'Isle-Madame avec Nicolas Denys, qui s'établit à Port-Toulouse en 1640 et dont les employés font la pêche à Petit-de-Grat. En 1720, on crée une seigneurie à l'Isle-Madame pour approvisionner Louisbourg puis on fonde à Petit-de-Grat la paroisse Sainte-Claire, qui est la première paroisse de l'île.

Selon Richard Brown, auteur d'une histoire du Cap-Breton¹, une deuxième déportation a lieu en 1758. Les miliciens américains, en route pour Louisbourg, chassent les Acadiens de l'Isle-Madame et incendient leurs bateaux, leurs maisons et leurs entrepôts maritimes, ainsi que leur église. Ceux-ci trouvent refuge chez leurs alliés, les Micmacs, à l'intérieur des terres du lac Bras-d'Or et y restent cachés pendant quelques années. Ils retourneront dans leur île avec l'arrivée de Charles Robin en 1765².

1. Richard Brown, *A History of the Island of Cape Breton*, London, 1869.

2. Bernard Thériault, « Les Robins : présence jersiaise en Acadie », conférence au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, 24 novembre 1975.

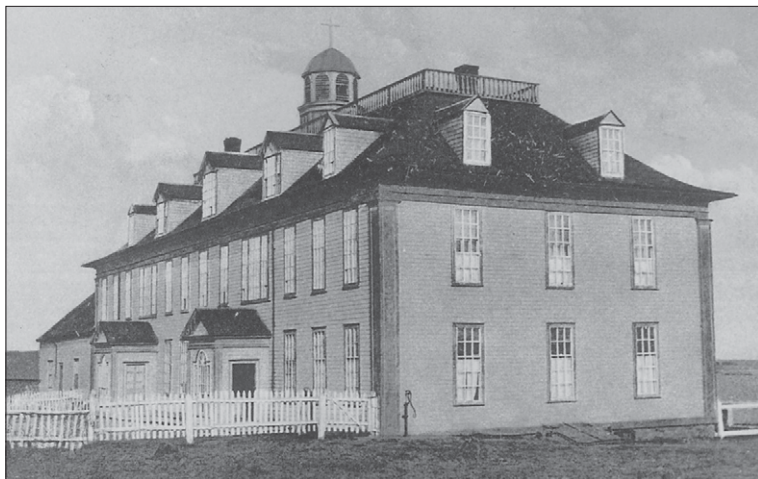
Après le Grand Dérangement, l'Isle-Madame devient le centre missionnaire pour la région du Cap-Breton et l'est de la Nouvelle-Écosse avec la venue de l'abbé Pierre Maillard (1740–1758), seul missionnaire à parler la langue micmaque, et de ses successeurs : l'abbé Charles Bailly de Messein (1767–1770), le père Jean-Baptiste de la Brosse (1770–1774), jésuite, et l'abbé Joseph-Mathurin Bourg (1774–1787), premier Acadien ordonné prêtre après la Déportation. C'est sous sa direction qu'on construit une première chapelle à Arichat, en 1786. Le premier prêtre résidant est William Phelan, fauteur de trouble irlandais. Il sera suivi, en 1792, par le père François Lejamtel, deuxième curé résidant de l'Isle-Madame, venu de Saint-Pierre-et-Miquelon avec cent vingt-cinq chefs de familles qui s'y étaient réfugiés lors de la Déportation. Puis une série de prêtres français de la province de Québec desservent l'Isle-Madame. En 1837, l'abbé Maranda fait ériger une deuxième église, celle de Notre-Dame-de-l'Assomption. Peu après, les 23 et 24 novembre 1838, le feu rase le presbytère de la paroisse d'Arichat, détruisant tous les registres.

Arichat devient siège épiscopal le 22 septembre 1844. M^{gr} William Fraser en est le premier évêque et il sera suivi par M^{gr} Colin MacKinnon en 1851 et par M^{gr} John Cameron en 1877. Puis le siège épiscopal déménagera à Antigonish en 1884.

C'est aussi à Arichat qu'on fonde en 1853 l'Université Saint-François-Xavier, ainsi qu'un séminaire, et que s'installe en 1856 la congrégation Notre-Dame (**ill. 1**). Une statue de Marguerite Bourgeois, fondatrice de cette congrégation, placée à l'intérieur de l'église d'Arichat, rappelle leur présence. D'autres communautés religieuses y viennent aussi : les frères des Écoles chrétiennes en 1860 prennent charge de l'Académie d'Arichat; et les Filles de Jésus, en 1902, par leurs œuvres dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de la pastorale, rayonnent dans toutes les communautés acadiennes du comté de Richmond (**ill. 2**).

L'église d'Arichat

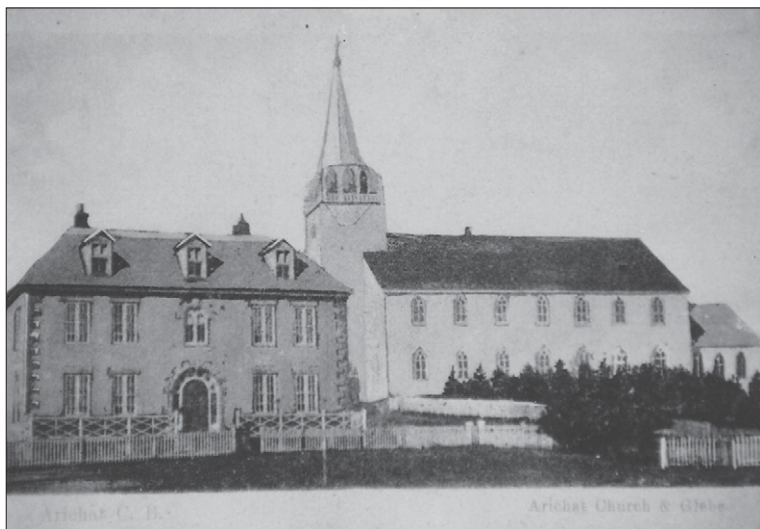
L'église Notre-Dame-de-l'Assomption, construite en 1837 par des caboteurs de la région, est une charpente navale de soixante pieds de largeur sur cent pieds de longueur, qui a la forme d'un gros bateau de transport de l'époque (**ill. 3**). Elle a un clocher et deux rangées de fenêtres de chaque côté, une rangée par étage. Le deuxième évêque d'Arichat, M^{gr} Colin Francis MacKinnon cherche à embellir l'intérieur de l'église. Il achète un orgue. Cet orgue, fabriqué à Philadelphie par la « Berger Company », est l'un des trois exemplaires de ce type fabriqués par cette firme et probablement le seul qui subsiste. C'est la merveille de l'église d'Arichat. Les gens viennent de partout pour entendre la musique de ce grand instrument à vent, qui exige le concours de trois personnes pour en



1. Couvent de la congrégation Notre-Dame, communauté installée à Arichat en 1856.
Collection Gabriel LeBlanc.



2. Académie d'Arichat, prise en charge par les frères des Écoles chrétiennes en 1860.
Collection Gabriel LeBlanc.



3. Évêché et église Notre-Dame-de-l'Assomption, Arichat, construits en 1837. Collection Gabriel LeBlanc.



4. Orgue, fabriqué à Philadelphie par la « Berger Company », acheté après 1837 pour l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Collection Gabriel LeBlanc.

jouer : l'organiste, bien sûr, et deux autres qui activent manuellement la soufflerie introduisant l'air dans ses nombreux tuyaux (**ill. 4**).

Trois capitaines de Petit-de-Grat font don à l'évêque MacKinnon de deux peintures pour l'intérieur de l'église. La toile principale représente l'Assomption de Marie et elle est suspendue au-dessus du maître-autel. La deuxième toile, illustrant le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste, se trouve dans la sacristie, à côté de la fontaine baptismale. La tradition orale raconte l'origine de ces tableaux. En route pour l'Europe, le capitaine Michel Boudreau et les deux capitaines qui gouvernaient ses bateaux sont surpris par une tempête effroyable qui les menaçait. Il prie la sainte Vierge d'épargner son équipage et sa cargaison du péril et lui promet de faire un don à l'église paroissiale. Arrivé sain et sauf à bon port, il commande deux toiles à un peintre italien nommé Appollonio. L'année suivante, de retour à Arichat, le capitaine Michel Boudreau présente les deux toiles en *ex voto* à M^{gr} MacKinnon (**ill. 5, 6**).

L'église conserve aussi un précieux calice datant d'avant la Déportation, vase français fabriqué en 1610 à Grenoble par Jean Listell. On dit qu'un Micmac aurait trouvé l'objet dans les marécages à l'extérieur de Louisbourg et qu'il l'aurait confié aux missionnaires d'Arichat. On pense qu'il s'agissait d'un vestige du Grand Dérangement (**ill. 7**).

En préparation de la quatrième Convention nationale des Acadiens, organisée à Arichat en 1900, le curé Lubin Gallant fait construire deux clochers qui donnent à l'église l'allure d'une cathédrale, même si elle ne l'est plus depuis 1884 (**ill. 8**). De même, l'abbé Alexandre Poirier fait décorer l'intérieur de l'église par un peintre québécois à l'occasion des grandes commémorations du 200^e anniversaire de la Déportation. En 1960, on installe dans l'ancienne cathédrale des vitraux portant, entre autres symboles, les insignes nationaux de l'Acadie (**ill. 9, 10, 11**).

William Phelan, « fauteur de trouble irlandais »

Le premier curé résidant d'Arichat était un curieux personnage. Originaire d'Irlande, William Phelan a fait ses études à Rome, où il a obtenu deux doctorats. Après avoir passé dix-sept ans dans des paroisses de son pays, il devient chancelier de la cathédrale d'Ossary, avant de quitter l'Irlande le 13 mars 1786 pour Halifax. Pendant son ministère en Irlande, Phelan a connu des difficultés financières, mais, dans sa première lettre à l'évêque de Québec, il justifie ainsi son départ de l'Irlande : « *Il y a trop de prêtres et les pauvres catholiques ne peuvent pas se les permettre.* » Munie d'une lettre de recommandation de James Kavanaugh pour le lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, Joseph-Frédéric Vallet DesBarres, l'abbé Phelan arrive à Arichat en juin 1786.



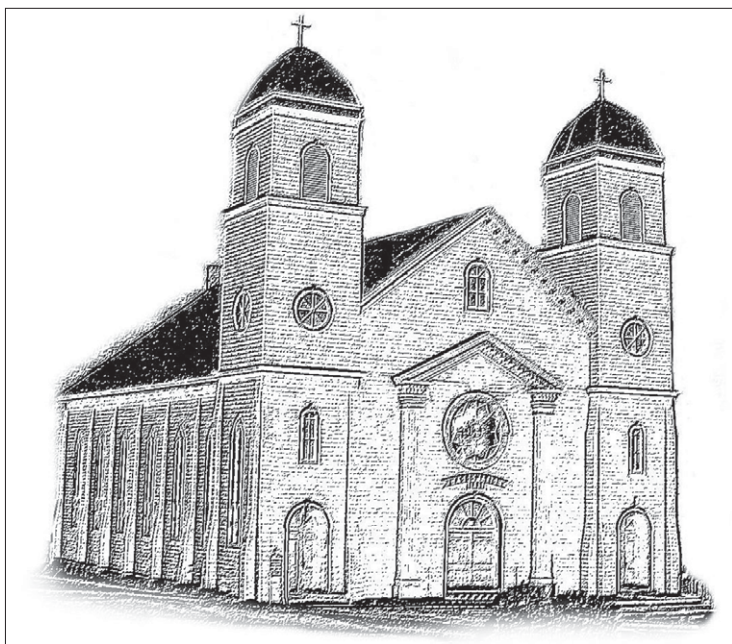
5. « L'Assomption de Marie », toile du peintre italien Appollonio, église Notre-Dame-de-l'Assomption, don de trois capitaines de Petit-de-Grat. Collection Gabriel LeBlanc.



6. « Le Baptême de Jésus », toile du peintre italien Appollonio, église Notre-Dame-de-l'Assomption, don de trois capitaines de Petit-de-Grat. Collection Gabriel LeBlanc.



7. Calice, datant d'avant la Déportation, église Notre-Dame-de-l'Assomption. Collection Gabriel LeBlanc.



8. Dessin de l'église d'Arichat, après 1900. Collection Gabriel LeBlanc.



9. « Monstra Te Esse Matrem », vitrail installé dans l'ancienne cathédrale en 1960. Collection Gabriel LeBlanc.



10. « Ave Maris Stella », vitrail installé dans l'ancienne cathédrale en 1960. Collection Gabriel LeBlanc.



11. « Dei Mater », vitrail installé dans l'ancienne cathédrale en 1960. Collection Gabriel LeBlanc.

Dès le départ, le séjour de Phelan à Arichat devient problématique : incapable de parler couramment le français, qu'il pouvait cependant lire et comprendre, il exprime son mécontentement envers la liturgie musicale des Acadiens, il critique et juge très sévèrement ses paroissiens et il contourne ses supérieurs immédiats. Arichat devient ainsi une paroisse divisée : Phelan et son petit groupe contre les Acadiens.

L'abbé Phelan reçoit du Conseil du Cap-Breton un permis d'occupation d'une terre le long du havre d'Arichat. Cette terre était déjà occupée par Maximum Forêt, qui l'utilisait pour faire sécher son poisson et qui conteste le permis de Phelan. Le Conseil du Cap-Breton, après enquête, décide de donner à Forêt deux arpents à la côte et les soixante-dix-huit autres à l'abbé Phelan. Cet incident cause beaucoup de mécontentement chez les paroissiens.

Le prêtre complote, avec la société irlandaise d'Halifax, pour remplacer le père James Jones (1742–1805), capucin, comme supérieur des missions, mais il ne réussit pas. Une fois installé à Arichat, l'abbé Phelan affiche sa carte de tarifs pour chaque service à la clientèle : « *Mariage : 8 piastres; messe chantée : 2 piastres; enterrement : 2 piastres; la sainte communion : 1 piastre* ». Le supérieur des missions de la Nouvelle-Écosse le réprimande d'avoir ainsi fixé un prix pour l'administration des sacrements, parce que c'était contraire à l'esprit de la foi catholique.

Pire encore, Phelan fait son circuit de mission avec une goélette chargée de marchandises, afin de les vendre ou de les échanger. Les marchands s'en plaignent, mais l'abbé Phelan prétend qu'il aide les pauvres. Les Acadiens de la baie Sainte-Marie, dégoûtés de payer pour des services religieux à un commerçant, préfèrent vivre sans prêtre que d'avoir un prêtre irlandais.

Refusant de reconnaître l'autorité de son supérieur immédiat, Phelan incite des gens d'Halifax à s'opposer au père Jones. Il accuse ce dernier de ne pas payer l'abbé Power pendant son séjour à Halifax et de refuser d'avancer la somme de 150 livres à Lawrence Kavanaugh. Prétextant détenir une lettre de l'évêque de Québec, il demande une enquête sur les affaires financières du père Jones. Celui-ci envoie une lettre en Irlande réclamant deux prêtres dans le but de remplacer Phelan, qui pourrait prendre sa retraite sans que personne ne le pleurât.

C'est alors que le père Jones accueille à Halifax un prêtre français, le père François Lejamtel, victime de la Révolution française, à qui le gouverneur de la Nouvelle-Écosse accorde sa protection. En septembre 1792, le père Jones se présente à Arichat en compagnie du prêtre français et le nomme curé de la paroisse. Furieux, Phelan pétitionne auprès du lieutenant-gouverneur du Cap-Breton afin d'empêcher le père Lejamtel de desservir les paroissiens; il invoque le fait qu'il est français, qu'il ne

reconnait pas les lois ni la constitution britannique, qu'il ne peut pas desservir les Anglais et les Irlandais du Cap-Breton et qu'il pourrait inciter les Acadiens à s'opposer au Conseil du Cap-Breton.

Même si ce conseil se prépare à appuyer la requête de l'abbé Phelan, William MacCormick, lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, fait appel à son supérieur, lord Dorchester, qui, à son tour, consulte l'évêque de Québec. Ce dernier demande alors au père Jones, supérieur des missions de la Nouvelle-Écosse, un compte rendu de cette affaire. Le père Jones rédige une lettre à lord Dorchester justifiant les raisons de ses actions contre l'abbé Phelan : il rappelle qu'il a reçu plusieurs plaintes des marchands et des paroissiens d'Arichat à propos des activités profanes de Phelan, que ce dernier a demandé et reçu des permis d'occupation de terres déjà concédées à dix-sept familles et qu'il fait quotidiennement commerce dans son magasin et avec sa goélette; il rapporte aussi que Phelan a imposé le silence à ses paroissiens sur ces activités et les a même menacés du haut de la chaire; il déplore enfin le traitement que Phelan réserve au peuple micmac en participant au pillage de leurs communautés. Lord Dorchester ainsi que MacCormick, lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, acceptent les justifications du père Jones. Mais, une fois remplacé à Arichat, Phelan engage une autre bataille, car, titulaire du permis d'occupation des terres sur lesquelles les habitants avaient construit leur chapelle et le presbytère, il refuse au nouveau curé l'accès à la chapelle. Les habitants font appel au Conseil du Cap-Breton, qui, après quelques mois de délibérations, donne accès à la chapelle, mais non au presbytère et aux terres. Mécontents de la décision du conseil, les habitants font appel à lord Dorchester. Interdit d'exercer son ministère, Phelan devient pêcheur. L'automne suivant, il se rend en voyage à Philadelphie, mais il ne reviendra jamais à Arichat, car il meurt là le 17 mars 1795. Si sa mort met un terme aux problèmes d'Arichat, les conséquences des activités de ce fauteur de troubles sont encore perceptibles aujourd'hui, puisque les Acadiens se méfient toujours des motifs ou des actions des Irlandais de l'Isle-Madame.

Hubert Girroir

L'abbé Hubert Girroir est le premier prêtre acadien du diocèse d'Antigonish et un défenseur renommé de l'enseignement en langue française pour les jeunes Acadiens. Né à Tracadie, Nouvelle-Écosse, en 1825, il fait ses études de 1841 à 1842 au Collège Saint-Mary à Halifax et les poursuit au grand séminaire de Québec, où il est ordonné prêtre le 19 février 1853. Brièvement vicaire à Lévis puis à la cathédrale d'Arichat, il sera nommé recteur de cette cathédrale en janvier 1854, à l'âge de 28 ans.

L'abbé Girroir est sans relâche l'apôtre de l'épanouissement de l'instruction en français chez les Acadiens de l'est de la Nouvelle-Écosse. C'est pour lui la clé qui leur permettrait d'accéder à une place égale aux niveaux économique, social et politique, tout en leur faisant mieux connaître leur histoire et en les rendant fiers de leur culture. De plus, c'est par elle qu'on s'assurera des prêtres acadiens pour les desservir spirituellement et, avec le temps, un évêque acadien. Son rêve se heurte à l'opposition de la population irlandaise et écossaise du diocèse, qui, craignant une renaissance du fait français en Nouvelle-Écosse, veut l'écraser. Avec la collaboration des religieuses de la congrégation Notre-Dame, il invite à Arichat les frères des Écoles chrétiennes de Montréal pour l'enseignement des garçons en 1857. L'année suivante, pour pacifier la population écossaise catholique de la Nouvelle-Écosse, l'évêque MacKinnon déménage sa résidence d'Arichat à Antigonish. Les frères des Écoles chrétiennes commencent l'enseignement à l'Académie d'Arichat en 1860. Dans leur rapport provincial, l'abbé Girroir figure comme directeur et quatre frères comme professeurs. Mais, dans son rapport au pontife, l'évêque MacKinnon mentionne le travail des « Frères chrétiens » et la congrégation Notre-Dame à Arichat.

These two institutions have fully attained the end we hoped for, namely, the christian and civil education of the numerous youth, both boys and girls, of our Episcopal see (Arichat). The civil government contributes an annual grant towards the maintenance of this dual institution. These schools are under the bishop and the pastor of the town.³

L'opposition au fait français à l'Isle-Madame augmente. Les protestants de la région, malgré leur petit nombre, veulent le contrôle des institutions d'enseignement. Les pressions sur l'évêque d'Arichat sont lourdes, car les pétitions des Irlandais et des Écossais catholiques demandent le remplacement du recteur de la cathédrale d'Arichat.

En mars 1861, dans le journal *The Casket*, un article chante les louanges des deux maisons d'enseignement d'Arichat⁴. L'auteur note d'abord les succès extraordinaires des élèves des deux écoles d'Arichat en comparaison des écoles publiques de la province, puis il mentionne l'établissement de deux écoles satellites à Arichat-Ouest, dirigées par les sœurs et les frères d'Arichat. La contestation des anglophones est telle que l'évêque doit réagir : il nomme le docteur John Cameron recteur de la cathédrale d'Arichat et laisse à l'abbé Girroir la paroisse d'Arichat-

3. Montréal, Archives des frères des Écoles chrétiennes.

4. *The Casket*, Antigonish, 15 March 1861.

Ouest, paroisse qui n'existait que de nom. Girroir en est fort déçu. Le sénateur Pascal Poirier, ami intime de l'abbé, écrit dans ses mémoires : « *Il a été banni sans miséricorde à Acadiaville, une petite paroisse, peu importante.* »⁵ On trouve aussi le paragraphe suivant dans les archives officielles des frères des Écoles chrétiennes à Montréal :

Arichat (1860–66) – La communauté d'Arichat, composée de trois membres, fut la première à ouvrir ses portes dans les provinces maritimes. Cette communauté dura seulement six ans. Ses supérieurs étaient les frères Austin et Léo. Les frères refusèrent de se soumettre à l'examen officiel de la province et, cependant, les écoles de la province deviennent séculaires en 1866.⁶

L'abbé Hubert Girroir défend la position des frères des Écoles chrétiennes. Les archives publiques de la Nouvelle-Écosse conservent plusieurs des lettres qu'il a écrites au premier ministre Charles Tupper en leur faveur. Dans sa lettre du 12 mars 1866, l'abbé Girroir affirme que les frères des Écoles chrétiennes sont dûment qualifiés au Québec pour l'enseignement et il demande que leurs qualifications soient reconnues en Nouvelle-Écosse sans qu'on les soumette aux examens provinciaux anglais. Sa lettre au premier ministre Charles Tupper contient le paragraphe suivant :

It seems to me that there is a fatality attached to the Acadian race; for since thirteen years that I have been in public life, I have worked like a man at my post, beggared myself for the education of the country, and, the moment that matters were assuming a fair state of existence, here comes a death blow that blasts all my anticipations. It seems that, whenever an Acadian community is on the point of taking a position among others, there must be something to thwart the efforts of many years. God help us! Nevertheless, my confidence in you, Honorable Sir, will come to our rescue by granting us what we justly expect.⁷

Les opposants au fait français continuent la bataille en faisant des divisions dans les paroisses de l'Isle-Madame. Ils exigent le remplacement de l'abbé Girroir et l'obtiennent. En 1867, l'évêque, dans sa volonté de

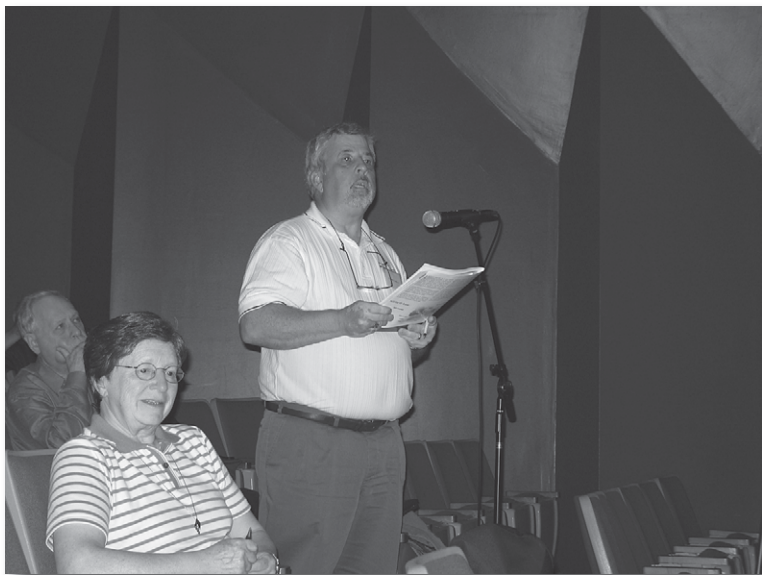
5. *Mémoires de Pascal Poirier [1852-1932]*, Moncton, Société historique acadienne, *Cahiers / Société historique acadienne*, vol. 4, n° 3, 1971, p. [91]–135.

6. Montréal, Archives des frères des Écoles chrétiennes.

7. Public Archives of Nova Scotia, Rev. Hubert Girroir, Letter of March 12, 1866 to the Premier, Charles Tupper.

rétablir la paix et l'harmonie dans l'île, transfère ce pasteur d'Acadiaville à Chéticamp, puis à Havre-Boucher. C'est là qu'il meurt le 25 janvier 1884 et qu'il est enterré.

Comme on le voit, vivre son acadianité dans la fierté n'a jamais été facile à l'Isle-Madame. De temps à autre, des opposants au fait français montrent leur visage. C'est encore la réalité d'aujourd'hui. Il faut beaucoup de vigilance et un travail acharné afin d'assurer la survivance du fait français à l'Isle-Madame.



Gabriel LeBlanc